

## D EXIGENCES OBLIGATOIRES, CRITERES D'ÉVALUATION, METHODE DE SELECTION ET AUTO-EVALUATION

### D.1 EXIGENCES OBLIGATOIRES

Lorsqu'on fait référence à l'expérience acquise par le soumissionnaire dans les exigences obligatoires, cela comprend l'expérience corporative acquise par n'importe quel entrepreneur, sous-traitant ou partenaire de recherche faisant partie d'un consortium dirigé par le soumissionnaire (i.e. toutes les entités corporatives auxquelles appartiennent les membres de l'équipe proposée).

**À la date limite pour la remise des soumissions**, le soumissionnaire doit respecter les exigences obligatoires ci-après et fournir la documentation et les justifications nécessaire prouvant qu'il les respecte, dans l'Appendice C du Volume I de la proposition.

Toute soumission qui ne respecte pas les exigences obligatoires sera jugée irrecevable. La soumission doit traiter séparément chaque exigence.

- a) Le soumissionnaire doit soumettre avec sa soumission la certification requise sous la Partie 5 de la DDP;
- b) Les consultants proposés doivent pouvoir communiquer aisément oralement et par écrit soit en français ou en anglais;
- c) Dans le but de faciliter les communications et la participation aux rencontres de projet, les consultants proposés doivent pouvoir effectuer le travail relié au contrat potentiel à partir d'un endroit au Canada<sup>1</sup>.
- d) Le soumissionnaire doit avoir accumulé au moins cinq (5) ans d'expérience au cours des dix (10) dernières années dans l'analyse et la conception de missions spatiales.
- e) Le soumissionnaire doit avoir accumulé au moins cinq (5) ans d'expérience au cours des dix (10) dernières années dans la création de charges utiles optiques<sup>2, 3</sup>.
- f) Le soumissionnaire doit avoir accumulé au moins cinq (5) ans d'expérience au cours des dix (10) dernières années dans le développement de plateformes de satellites ou l'intégration et la mise à l'essai de satellites.
- g) Le soumissionnaire doit avoir accumulé au moins cinq (5) ans d'expérience au cours des dix (10) dernières années dans le domaine de la télédétection hyperspectrale (le domaine d'application de la mission WATERSAT).

---

<sup>1</sup> Le Canada n'acceptera aucuns frais de déplacement et de subsistance engagés par l'entrepreneur à la suite de la réinstallation des ressources requises pour répondre aux conditions du contrat.

<sup>2</sup> Les charges utiles doivent avoir été créées pour être utilisées dans l'espace. La même chose s'applique à chaque référence à une « charge utile optique » dans le présent document.

<sup>3</sup> Seules les études de phase A terminées et les expériences avec des concepts développés davantage sont applicables.

## D.2 ÉVALUATION TECHNIQUE

Les soumissions qui satisfont à toutes les exigences obligatoires spécifiées à la section D.1 recevront une note d'évaluation technique, conformément aux critères cotés énumérés au Tableau D-1. Les critères sont regroupés sous les catégories suivantes :

1. Critères de la mission
2. Critères de génie
3. Critères de gestion

L'évaluation de critères de la mission 1.1 et 1.2 sera fondée sur les explications de la compréhension données dans la soumission, tandis que l'évaluation du critère de la mission 1.1 sera fondée aussi sur l'expérience des consultants proposées.

Le numéro de consultants proposées doit être limitée à un maximum de dix (10), dont au moins une doit être employée par le soumissionnaire lui-même. Toutes les consultants proposées doivent être des employés à temps plein du soumissionnaire ou de ses sous-traitants ou partenaires proposés.

L'expérience demandée peut inclure celle qui a été acquise à titre d'entrepreneur, de sous-traitant et/ou de partenaire de recherche, c.-à-d. dans un rôle différent que celui assumé proposée dans le cadre de la soumission.

L'évaluation de critères de génie 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4 est fondée sur l'expertise collective des consultants proposées.

L'évaluation des critères de gestion 3.1 et 3.2 est fondée sur l'expérience et les capacités des entités organisationnelles auxquelles appartiennent les dix (10) consultants maximum proposées. L'évaluation du critère de gestion 3.3 est fondée uniquement sur l'expérience des consultants proposées et sur l'approche qu'elles utilisent.

A chaque fois qu'une référence est faite à une expérience avec des satellites microsatellites, le soumissionnaire doit se référer à la définition de l'ASC de la classe Microsatellite fournie à l'Appendice C de l'Énoncé de Travail (EDT) (ANNEXE A).

L'appendice A de la présente annexe D contient tous les critères d'évaluation, appuyés par cinq énoncés de référence chacun (0, A, B, C, D). Chacun de ces énoncés comporte une valeur relative correspondant à ce qui suit :

1. 0 = 0 % du nombre maximum de points
2. A = 25 % du nombre maximum de points
3. B = 50 % du nombre maximum de points
4. C = 75 % du nombre maximum de points
5. D = 100 % du nombre maximum de points

Par exemple, la cote maximale pour le critère « *Compréhension des défis et des principes scientifiques/techniques propres à la mission de microsatellite WATERSAT.* » est de 20 points. Si une soumission obtient un « C » pour ce critère au cours du processus d'évaluation, la note attribuée sera de :

75 % de 20 points = 15 points (note)

Le Tableau D-1 contient :

- a) le nombre maximum de points attribués pour chacun des critères;
- b) la note minimale exigée pour chaque critère;
- c) la cote maximale possible pour chaque catégorie (Mission, Génie et Gestion);
- d) la cote minimale requise pour chaque catégorie (Mission, Génie et Gestion);
- e) le nombre maximum de points possible pour la note globale;
- f) le nombre maximum de points requis pour l'ensemble de la note globale.

Il faut souligner que la somme de toutes les notes minimales pour chaque division est inférieure à la note globale minimale exigée, de façon à permettre une certaine souplesse dans la notation au niveau du détail. Dans le même ordre d'idées, la somme de toutes les notes minimales des critères individuels d'une division est inférieure à la note minimale exigée pour cette division.

TABLEAU D-1 – LISTE DES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DES COTES CONNEXES

	<b>Note maximale</b>	<b>Note minimale</b>
<b>1. Critères de la mission</b>		
1.1. Expérience dans le domaine de la télédétection hyperspectrale et compréhension des objectifs de haut niveau de la mission de microsatellite WATERSAT.	20	10
1.2. Compréhension des défis et des principes scientifiques/techniques propres à la mission de microsatellite WATERSAT.	20	10
<i>Note maximale pour les critères de la mission</i>	<b>40</b>	
<i>Note minimale pour les critères de la mission</i>	<b>24</b>	
<b>2. Critères de génie</b>		
2.1. Expérience dans l'analyse, la conception et les études de concept de missions spatiales.	8	4
2.2. Expérience dans la conception de charges utiles optiques.	12	6
2.3. Expérience dans l'intégration et la mise à l'essai de plateformes de satellites.	8	4
2.4. Expérience dans la planification et le développement de missions spatiales.	12	9
<i>Note maximale pour les critères de génie</i>	<b>40</b>	
<i>Note minimale pour les critères de génie</i>	<b>24</b>	
<b>3. Critères de gestion</b>		
3.1. Capacités organisationnelles.	6	3
3.2. Expertise et approche de la direction de l'entreprise.	6	3
3.3. Expérience et approche en matière de gestion de projet.	8	4
<i>Note maximale pour les critères de gestion</i>	<b>20</b>	
<i>Note minimale pour les critères de gestion</i>	<b>12</b>	
<i>Note globale maximale</i>	<b>100</b>	
<i>Note globale minimale exigée</i>	<b>70</b>	

**D.3 ÉVALUATION FINANCIÈRE**

Il n'y a pas d'évaluation financière.



## D.4 MÉTHODE D'ÉVALUATION

### D.4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande de proposition incluant les critères d'évaluation techniques. Il n'y a pas d'évaluation financière.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du gouvernement canadien évaluera les offres.

### D.4.2 Méthode de sélection - cotation numérique la plus élevée

Pour être déclarée recevable, une soumission doit **à la date de fermeture de la demande de proposition:**

- a) être conforme à toutes les exigences de la demande de soumissions;
- b) répondre à toutes les exigences obligatoires énumérées à l'annexe D, section D.1.
- c) obtenir la note minimale pour chacun des critères d'évaluation cotés, et ce, dans chaque division de critères (Mission, Génie et Gestion). Voir annexe D, section D.2.

Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences a), b) et c) ci-dessus seront jugées irrecevables. Les propositions seront évaluées en fonction de l'offre technique, sans compter les appendices E et F. Le contenu des appendices E et F est présenté à titre d'information seulement.

Le nombre de pages de la **proposition technique est limité 140 pages**, sans compter les appendices E et F.

La soumission recevable ayant obtenu le plus grand nombre de points sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Si plusieurs soumissions recevables obtiennent la même note, la priorité sera accordée à la proposition recevable ayant obtenu la note la plus élevée dans la division des Critères de génie.

Si plusieurs soumissions recevables obtiennent la même note et la même note dans la division des Critères de génie, la priorité sera accordée à la soumission recevable ayant obtenu la note la plus élevée pour le Critère de génie 2.4 « Expérience dans la planification et le développement de missions spatiales ».

Les propositions retenues seront évalué conformément aux étapes ci-dessous :

**Étape 1 :** Les propositions recevables seront évaluées conformément aux critères d'évaluation cotés de la section D.2.

La « Note technique » ainsi obtenue sera la note globale pour les critères d'évaluation cotés, calculée en additionnant les notes de chacune des trois divisions, soit « Mission », « Génie » et « Gestion ».

**Étape 2 :** Les propositions recevables sont classées depuis la proposition ayant obtenu la note globale la plus élevée jusqu'à celle ayant obtenu la note technique la moins élevée pour former une liste de propositions recevables.

**Étape 3 :** La proposition ayant reçu la note la plus élevée sera retenue en vue de la négociation d'un contrat avec l'ASC.

## D.5 AUTO-ÉVALUATION DU SOUMISSIONNAIRE

Le soumissionnaire est prié de soumettre son auto-évaluation et les justifications en appendice D du Volume I.

Pour chacun des critères applicables :

- 1) sélectionner l'énoncé de référence (0, A, B, C or D) (définis dans l'appendice A de la présente annexe D) qui représente le mieux la proposition soumise;
- 2) indiquer la note correspondante selon la description de la section D.2;
- 3) justifier le choix et, le cas échéant, présenter en résumé les renvois aux sections appropriées de la soumission.

En ce qui concerne le point 3) ci-dessus, la justification doit être concise, mais suffisamment exhaustive pour garantir aux évaluateurs une bonne appréciation globale du mérite de la proposition par rapport au critère concerné. Les renvois aux sections appropriées de la soumission sont acceptables pour autant que l'essence de l'information à laquelle on renvoie soit résumée dans la justification.

Pour faciliter le processus, une matrice d'auto-évaluation est fournie au Tableau D-2. Inscrivez chaque numéro de critère correspondant, le barème choisi, la note obtenue et la justification. On estime que 300 mots environ suffiront pour justifier le barème retenu dans la colonne de justification. Ajoutez tous les documents qui peuvent étayer la justification.

**TABLEAU D-2 – MATRICE D'AUTO-ÉVALUATION**

<b>Organisation :</b>			
<b>Mission sélectionnée pour la proposition :</b>			
<b>Critères</b>	<b>Barème</b>	<b>Note (points)</b>	<b>Justification</b>
<i>P. ex. : 2.4 (numéro du critère)</i>	<i>P. ex. : C (75 %) (énoncé de référence 0, A, B, C ou D)</i>	<i>P. ex. : 9 (75 % de 12) (barème x cote) (voir la section D.2 de l'annexe D)</i>	<i>Justification par rapport aux critères et renvoi à la proposition du soumissionnaire. On estime qu'un texte de plus ou moins 300 mots devrait suffire pour démontrer le bien-fondé du barème retenu.</i>

## APPENDICE A

### Critères d'évaluation et énoncés de référence



## 1. CRITÈRES DE LA MISSION

### 1.1. EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA TÉLÉDÉTECTION HYPERSPÉCTRALE ET COMPRÉHENSION DES OBJECTIFS DE HAUT NIVEAU DE LA MISSION DE MICROSATELLITE WATERSAT

*Ce critère permet d'évaluer l'expérience récente (au cours des 10 dernières années) acquise par les consultants proposés dans le domaine de la télédétection hyperspectrale et dans quelle mesure la soumission reflète une compréhension des objectifs de haut niveau de la mission de microsatellite WATERSAT.*

- 0) La soumission n'aborde pas les objectifs de la mission et l'expérience dans le domaine de la télédétection hyperspectrale.
- A) Faible : La soumission ne fait pas état d'expérience dans le domaine de la télédétection hyperspectrale. La soumission n'identifie pas clairement les objectifs de la mission WATERSAT ou démontre une compréhension limitée de ces objectifs. La soumission nomme au moins un (1) utilisateur final potentiel, mais on n'y explique pas comment l'utilisation des données de cette mission pourrait être bénéfique pour les utilisateurs finaux.
- B) Moyenne : Un des consultants proposés a démontré au moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine de la télédétection hyperspectrale. La soumission parle des principaux objectifs de la mission WATERSAT et démontre une compréhension générale de ces objectifs. La soumission nomme au moins un (1) utilisateur final potentiel, mais on y décrit mal comment l'utilisation des données de cette mission pourrait être bénéfique pour les utilisateurs finaux. La soumission fournit des détails sur comment les variations dans les besoins potentiels des utilisateurs finaux pourraient avoir une incidence sur la conception finale de la mission et de l'engin spatial.
- C) Bonne : Un des consultants proposés a démontré au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la télédétection hyperspectrale. Dans la soumission, on énumère les objectifs de la mission WATERSAT et on démontre une compréhension de ces derniers de façon adéquate. La soumission nomme au moins deux (2) utilisateurs finaux potentiels et on y décrit adéquatement comment l'utilisation des données de cette mission pourrait être bénéfique pour les utilisateurs finaux. La soumission fournit des détails sur comment les variations dans les besoins potentiels des utilisateurs finaux pourraient avoir une incidence sur la conception finale de la mission et de l'engin spatial.
- D) Excellente : Un des consultants proposés a démontré au moins huit (8) ans d'expérience dans le domaine de la télédétection hyperspectrale. La soumission comprend une identification exhaustive des objectifs de la mission WATERSAT et démontre une compréhension approfondie de ces derniers. La soumission nomme plus de deux (2) utilisateurs finaux potentiels et on y décrit de façon très détaillée comment l'utilisation des données de cette mission pourrait être bénéfique pour les utilisateurs finaux. La soumission fournit beaucoup de détails sur comment les variations dans les besoins potentiels des utilisateurs finaux pourraient avoir une incidence sur la conception finale de la mission et de l'engin spatial, et on y donne des exemples pour illustrer les explications.

## 1.2. COMPRÉHENSION DES DÉFIS ET DES PRINCIPES SCIENTIFIQUES/TECHNIQUES PROPRES À LA MISSION DE MICROSATELLITE WATERSAT

*Ce critère évalue dans quelle mesure la soumission détermine les défis et les principes techniques et scientifiques sous-jacents associés à la mission et à la charge utile et démontre une compréhension de ces principes et de ces défis.*

- 0) La soumission n'aborde pas les défis et les principes scientifiques/techniques propres à la mission de microsatellite WATERSAT.
  - A) Faible : La soumission n'identifie pas clairement les défis et les principes scientifiques/techniques propres à la mission de microsatellite WATERSAT, ou elle démontre une compréhension limitée de ces défis et principes.
  - B) Moyenne : La soumission traite des défis et des principes scientifiques/techniques propres à la mission WATERSAT et du fait qu'une plateforme de microsatellite est utilisée. La soumission dénote une compréhension générale de ces défis et principes. On fait référence à des travaux antérieurs effectués dans ce domaine, mais de façon superficielle.
  - C) Bonne : La soumission énumère adéquatement les défis et des principes scientifiques/techniques propres à la mission WATERSAT et du fait qu'une plateforme de microsatellite est utilisée et démontre une compréhension de ces derniers. On y trouve des références complètes à des travaux antérieurs effectués dans le domaine des microsatellites ou dans le domaine de la télédétection hyperspectrale ou avec des charges utiles pertinents pour la mission WATERSAT.
  - D) Excellente : La soumission comprend une liste exhaustive des défis et des principes scientifiques/techniques propres à la mission WATERSAT et du fait qu'une plateforme de microsatellite est utilisée pour cette mission et démontre une compréhension de ces derniers. . On y trouve des références complètes à des travaux antérieurs effectués dans le domaine des microsatellites et dans le domaine de la télédétection hyperspectrale et avec des charges utiles pertinents pour la mission WATERSAT. Des solutions potentielles aux défis sont proposées et étayées.

## 2. CRITÈRES DE GÉNIE

L'évaluation des critères de génie sera basée exclusivement sur l'expertise collective des personnes qui composent l'équipe proposée par le soumissionnaire.

### 2.1. EXPÉRIENCE DANS L'ANALYSE, LA CONCEPTION ET LES ÉTUDES DE CONCEPT DE MISSIONS SPATIALES

*Ce critère évalue l'expérience récente (au cours des 10 dernières années) acquise par l'équipe proposée par le soumissionnaire dans l'exécution de travaux d'analyse et de conception de missions satellitaires (SMAD) et d'études de conception en vue de missions spatiales semblables à la mission WATERSAT.*

- 0) La soumission ne fait pas état d'expérience et de capacités en matière de travail associé aux besoins des utilisateurs ou à des objectifs de mission de haut niveau, ni d'exécution d'analyses et de conception à l'appui du développement d'une mission.
  - A) Faible : L'équipe proposée par le soumissionnaire possède une expérience limitée dans la traduction, l'organisation et la priorisation des besoins des utilisateurs de haut niveau pour en faire des exigences de mission, et dans l'exécution d'analyses et de conceptions menant à des concepts initiaux de missions/de charges utiles/d'instruments pour appuyer le développement d'une mission. Aucun détail n'est fourni.
  - B) Moyenne : L'équipe proposée par le soumissionnaire possède de l'expérience dans la traduction, l'organisation et la priorisation des besoins des utilisateurs de haut niveau pour en faire des exigences de mission, et dans l'exécution d'analyses et de conceptions menant à des concepts initiaux de missions/de charges utiles/d'instruments pour appuyer le développement d'une mission. Cependant, cette expérience ne couvre pas tous les aspects des travaux à effectuer ou l'expérience n'est pas pertinente (pas de missions de microsatellite ou de charge utile semblable à celle de la mission WATERSAT). Le soumissionnaire mentionne des exemples pour démontrer l'expérience.
  - C) Bonne : L'équipe proposée par le soumissionnaire a déjà mené à bien un projet de SMAD en vue d'une mission de satellite, dont les résultats ont été appliqués à un microsatellite ou visaient une charge utile similaire à celle de la mission WATERSAT. Les descriptions couvrent de l'expérience dans la traduction, l'organisation et la priorisation des besoins des utilisateurs de haut niveau pour en faire des exigences de mission, et une certaine expérience dans l'exécution d'analyses et de conceptions menant à des concepts initiaux de missions/de systèmes/de charges utiles. Le soumissionnaire donne des exemples détaillés qui témoignent de cette expérience.
  - D) Excellente : L'équipe proposée par le soumissionnaire a déjà mené à bien au moins deux projets de SMAD en vue de missions de satellites, dont les résultats ont été appliqués à au moins un microsatellite et visaient au moins une charge utile similaire à celle de la mission WATERSAT. Les descriptions couvrent de l'expérience dans la traduction, l'organisation et la priorisation des besoins des utilisateurs de haut niveau pour en faire des exigences de mission, et l'exécution d'analyses et de conceptions menant à des concepts initiaux de missions/de systèmes/de charges utiles. Le soumissionnaire donne plusieurs exemples détaillés qui témoignent de cette expérience.

## 2.2. EXPÉRIENCE DANS LA CONCEPTION DE CHARGES UTILES OPTIQUES

*Ce critère évalue l'expérience récente (au cours des 10 dernières années) acquise par l'équipe proposée par le soumissionnaire dans la conception de charges utiles optiques dans le domaine pertinent pour la mission WATERSAT.*

0) La soumission ne fait pas état d'expérience dans la conception de charges utiles optiques.

- A) Faible : L'équipe proposée par le soumissionnaire a mené à bien des activités de conception de charges utiles optiques, mais aucune d'entre elles ne vise le domaine pertinent pour la mission WATERSAT.
- B) Moyenne : L'équipe proposée par le soumissionnaire a mené à bien au moins une (1) activité de conception d'une charge utile optique jusqu'à la phase A ou plus dans le domaine pertinent pour la mission WATERSAT. Le soumissionnaire fourni un exemple ou plus qui témoignent de cette expérience.
- C) Bonne : L'équipe proposée par le soumissionnaire a mené à bien au moins une (1) activité de conception d'une charge utile optique jusqu'à la phase A ou plus, et au moins une (1) autre activité de conception d'une charge utile optique jusqu'à la phase B ou plus. Au moins une des deux activités de conception de charges utiles visait le domaine pertinent pour la mission WATERSAT. Le soumissionnaire fourni deux exemples ou plus qui témoignent de cette expérience.
- D) Excellente : L'équipe proposée par le soumissionnaire a mené à bien au moins une (1) activité de conception d'une charge utile optique jusqu'à la phase A ou plus, et au moins une (1) autre activité de conception d'une charge utile optique complétée et qui a volé dans l'espace. Au moins une des deux activités de conception de charges utiles visaient le domaine pertinent pour la mission WATERSAT. Au moins une de ces activités de conception d'une charge utile était destinée à une mission utilisant une plateforme de microsatellite. Le soumissionnaire donne de nombreux exemples détaillés qui témoignent de cette expérience.

### 2.3. EXPÉRIENCE DANS L'INTÉGRATION ET LA MISE À L'ESSAI DE PLATEFORMES DE SATELLITES

*Ce critère évalue l'expérience récente (au cours des 10 dernières années) acquise par l'équipe proposée par le soumissionnaire dans la conception et le développement d'une plateforme de satellite et dans l'intégration et la mise à l'essai d'un satellite complet, y compris l'intégration d'une charge utile sur une plateforme d'engin spatial.*

- 0) La soumission ne fait pas état d'expérience dans le développement d'une plateforme de satellite, ni dans l'intégration et la mise à l'essai d'un satellite complet.
  - A) Faible : L'équipe proposée par le soumissionnaire n'a mené à bien qu'une seule activité de développement d'une plateforme de satellite ou dans l'intégration et la mise à l'essai d'un satellite.
  - B) Moyenne : L'équipe proposée par le soumissionnaire a mené à bien une activité de développement d'une plateforme de satellite et une activité d'intégration et de mise à l'essai d'un satellite complet. Des exemples sont donnés pour témoigner de cette expérience.
  - C) Bonne : L'équipe proposée par le soumissionnaire a mené à bien au moins une activité de développement d'une plateforme de satellite et une activité d'intégration et de mise à l'essai d'un microsatellite. Différents exemples sont donnés pour témoigner de cette expérience.
  - D) Excellente : L'équipe proposée par le soumissionnaire a mené à bien de multiples activités de développement de plateformes de satellite et d'intégration et de mise à l'essai de satellites. Au moins une activité de développement d'une plateforme de satellite et une activité d'intégration et de mise à l'essai ont porté sur un microsatellite. Le soumissionnaire donne différents exemples détaillés pour témoigner de cette expérience.

## 2.4. EXPÉRIENCE DANS LA PLANIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE MISSIONS SPATIALES

*Ce critère évalue l'expérience récente (au cours des 10 dernières années) acquise par l'équipe proposée par le soumissionnaire dans la planification et le développement d'une mission spatiale.*

Ce critère porte tout particulièrement sur les succès antérieurs de l'équipe proposée par le soumissionnaire dans les domaines suivants : établir les coûts estimatifs ascendants (bottom-up) d'une mission, établir un calendrier de mission, établir la maturité technologique et élaborer un plan de développement de la technologie, donner une vue d'ensemble de l'approche de développement et de fabrication, y compris l'assurance produit et le contrôle de la qualité, évaluer les risques de la mission, préciser les collaborations potentielles, décrire la propriété intellectuelle qui pourrait être générée, donner un aperçu d'une stratégie de développement des capacités canadiennes et fournir un plan de commercialisation préliminaire.

- 0) La soumission ne fait pas état d'expérience dans les domaines ci-dessus.
  - A) La soumission fait état d'une expérience limitée dans quelques-uns des domaines ci-dessus.
  - B) La soumission fait état d'une expérience dans une partie des domaines ci-dessus.
  - C) La soumission fait état d'une expérience dans tous les domaines ci-dessus.
  - D) La soumission fait état d'une vaste expérience dans tous les domaines ci-dessus.

### 3. CRITÈRES DE GESTION

#### 3.1. CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES

*Ce critère évalue les connaissances, l'expérience, l'expertise et les complémentarités des entités organisationnelles auxquelles appartiennent les personnes qui composent l'équipe proposée, ainsi que l'infrastructure et les outils en place permettant d'effectuer le travail.*

- 0) La soumission ne contient pas d'information sur les capacités de l'organisation du soumissionnaire, ni sur celles des organisations des sous-traitants et des partenaires.
  - A) Faible : Certaines des organisations citées ont des antécédents raisonnables dans la réussite de projets, mais ces projets n'avaient pas une portée, une complexité et une technologie similaires. On ne donne aucun détail sur les méthodes, les processus ou les outils en place permettant de mener à bien des projets. On ne précise pas si les organisations participantes ont un bassin d'employés suffisamment grand pour fournir des remplaçants à l'équipe proposée.
  - B) Moyenne : Certaines des organisations citées ont de bons antécédents dans la réussite de projets ayant une portée, une complexité et une technologie similaires, mais on ne donne aucun détail sur les méthodes, les processus et les outils\* en place permettant de mener à bien de tels projets. Il n'est pas clair si les organisations participantes ont un bassin d'employés suffisamment grand pour fournir des remplaçants à l'équipe proposée.
  - C) Bonne : Certaines des organisations citées ont des antécédents dans la réussite de projets ayant une portée, une complexité et une technologie similaires. La soumission contient certaines informations sur les méthodes, les processus et les outils\* en place pour mener à bien de tels projets. Certaines des organisations participantes ont un bassin d'employés suffisamment grand pour fournir des remplaçants à l'équipe proposée.
  - D) Excellente : Chaque organisation participante a de bons antécédents dans la réussite de projets ayant une portée, une complexité et une technologie similaires à ce qui est décrit dans l'énoncé de travail actuel. La soumission démontre que chaque organisation dispose des méthodes, des processus et des outils\* appropriés pour mener à bien de tels projets. Chaque organisation dispose d'un bassin d'employés suffisamment grand pour fournir des remplaçants à l'équipe proposée.

\* Les outils comprennent les logiciels techniques clés permettant de faire l'analyse et la conception de missions spatiales, ainsi que la simulation et l'analyse du rendement de haut niveau des instruments de charge utile.

### 3.2. EXPERTISE ET APPROCHE DE LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE

*Ce critère évalue l'expertise et l'approche de gestion des entités organisationnelles auxquelles appartiennent les membres de l'équipe proposée.*

- 0) La soumission ne présente aucune méthode concrète pour la coordination du travail ou le suivi et le contrôle de l'avancement des travaux.
- A) Faible : La soumission fait état d'une expertise très limitée ou nulle dans la gestion de projets. L'arrangement de collaboration au niveau organisationnel n'est pas décrit. L'entrepreneur principal a peu collaboré avec des sous-traitants jusqu'ici. Le soumissionnaire a présenté des organigrammes incomplets de certaines des organisations participantes.
- B) Moyenne : La soumission fait état d'une certaine expertise dans la gestion de projets. L'arrangement de collaboration au niveau organisationnel est décrit de façon générale seulement. L'entrepreneur principal a déjà collaboré avec des sous-traitants. Le soumissionnaire a présenté des organigrammes d'une partie des organisations participantes.
- C) Bonne : La soumission fait état d'une bonne expertise dans la gestion de projets de l'entrepreneur principal. L'arrangement de collaboration au niveau organisationnel est décrit en détail. L'entrepreneur principal a déjà eu des collaborations réussies avec des sous-traitants. Le soumissionnaire a présenté des organigrammes de toutes les organisations participantes.
- D) Excellente : La soumission fait état d'une bonne expertise de l'entrepreneur principal et des sous-traitants et/ou partenaires dans la gestion de projets. L'arrangement de collaboration au niveau organisationnel est décrit en détail et il a fait ses preuves au cours d'au moins un projet antérieur. L'entrepreneur principal a déjà eu plusieurs collaborations réussies avec des sous-traitants. Le soumissionnaire a présenté des organigrammes de toutes les organisations participantes.



### 3.3. EXPÉRIENCE ET APPROCHE EN MATIÈRE DE GESTION DE PROJET

*Ce critère évalue l'expérience récente (au cours des 10 dernières années) acquise par les consultants proposés dans la gestion de projets, ainsi que l'approche suggérée pour gérer le travail de l'équipe.*

- 0) La soumission ne contient aucune méthode concrète pour la coordination du travail ou le suivi et le contrôle de l'avancement des travaux.
  - A) Faible : L'équipe proposée par le soumissionnaire a une certaine expérience de la gestion de projets. Les méthodes de coordination du travail et de suivi et de contrôle de l'avancement des travaux sont fournies de manière limitée et il n'y a aucune corrélation entre ces méthodes et le travail visé par ce contrat d'étude de faisabilité. Les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe ne sont pas définis clairement.
  - B) Moyenne : Un des consultants proposés a au moins trois (3) ans d'expérience dans la gestion de projets. Les méthodes de coordination du travail et de suivi et de contrôle de l'avancement des travaux sont fournies de façon générale, mais il n'y a pas de corrélation complète entre ces méthodes et le travail visé par ce contrat d'étude de faisabilité. Les rôles et les responsabilités ne sont pas clairement définis pour tous les membres de l'équipe.
  - C) Bonne : Un des consultants proposés a au moins trois (3) ans d'expérience dans la gestion de projets. Les méthodes de coordination du travail et de suivi et de contrôle de l'avancement des travaux sont bien définies et il y a une corrélation entre ces méthodes et le type de travail visé par ce contrat d'étude de faisabilité. Les rôles et les responsabilités de tous les membres de l'équipe sont clairement définis.
  - D) Excellente : Un des consultants proposés a au moins cinq (5) ans d'expérience dans la gestion de projets. Les méthodes de coordination du travail et de suivi et de contrôle de l'avancement des travaux sont logiques et clairement décrites, et il y a une corrélation entre ces méthodes et le type de travail visé par ce contrat d'étude de faisabilité. Les rôles et les responsabilités de tous les membres de l'équipe sont clairement définis.